



SOMMAIRE

1	Définition et objet du SCoT de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France	. 6
1.1	Le périmètre concerné	6
1.2	Le synoptique de l'élaboration du SCoT, les grandes étapes	8
2	Le contenu du SCoT	10
2.1	Le Rapport de présentation	10
2.2	Le projet d'aménagement et de développement durables	11
2.3	Le document d'orientations et d'objectifs	11
3	Sommaire détaillé de l'ensemble du Rapport de présentation	14



1. DÉFINITION ET OBJET DU SCOT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROISSY PAYS DE FRANCE



1 Définition et objet du SCoT de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France

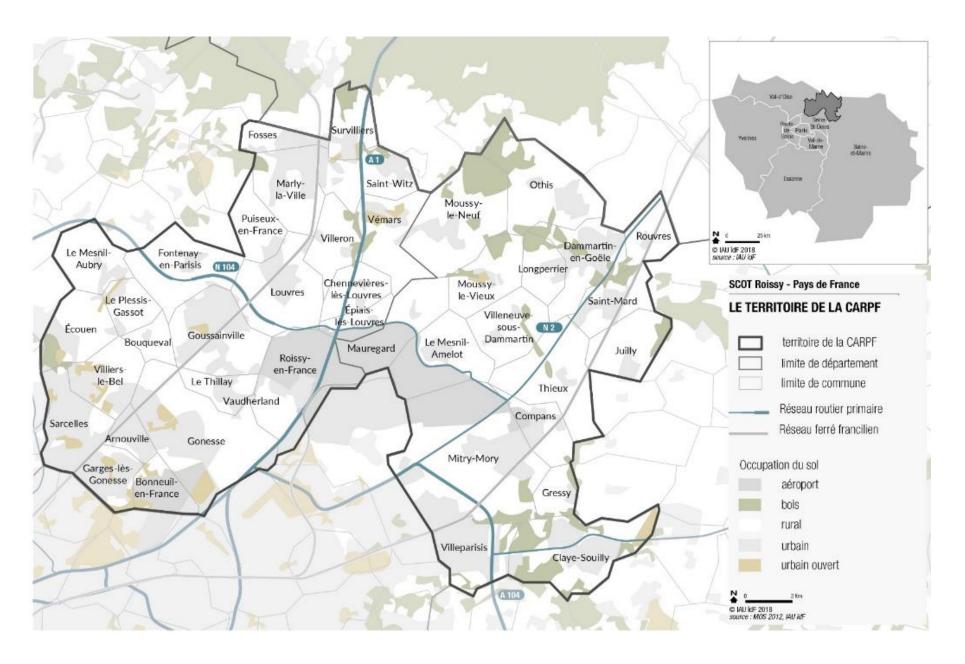
Le schéma de cohérence territoriale est un document de planification et de stratégie intercommunale créé par la loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU) du 13 décembre 2000. Il succède aux schémas directeurs et son but est de définir les orientations générales de l'organisation et de l'évolution d'un territoire sur le long terme (10/15 ans) ainsi que d'exprimer un projet d'aménagement respectant les principes du développement durable. Il est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification intercommunale, et de mise en cohérence des politiques sectorielles d'habitat, de déplacements, de développement économique et commercial, d'environnement, ainsi que d'urbanisme. Il assure également la cohérence des documents sectoriels intercommunaux : plans locaux d'urbanisme et cartes communales (POS, PLU, PLUi), programmes locaux de l'habitat (PLH), plans de déplacements urbains (PDU).

Il détermine les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser, et les espaces naturels, agricoles et forestiers. Il doit permettre de satisfaire les besoins actuels et futurs en logements, activités économiques, équipements, en veillant à la desserte en moyens de transports, à la préservation des ressources naturelles, et à l'utilisation économe et équilibrée des sols.

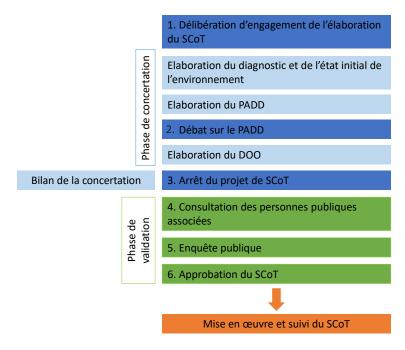
1.1 Le périmètre concerné

Le SCoT couvre les 42 communes de la CARPF. Cf. carte page suivante.





1.2 Le synoptique de l'élaboration du SCoT, les grandes étapes





2. LE CONTENU DU SCOT



2 Le contenu du SCoT

Le dossier SCoT comprend plusieurs documents conformément à l'article L141-2 du code de l'urbanisme :

- Le rapport de présentation
- Le PADD
- Le DOO

2.1 Le Rapport de présentation

Article L141-3 du code de l'urbanisme

Le rapport de présentation explique les choix retenus pour établir le projet d'aménagement et de développement durables et le document d'orientation et d'objectifs, en s'appuyant sur un diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques, notamment au regard du vieillissement de la population et des besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, notamment en matière de biodiversité, d'agriculture, de préservation du potentiel agronomique, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services.

Il identifie, en prenant en compte la qualité des paysages et du patrimoine architectural, les espaces dans lesquels les plans locaux d'urbanisme doivent analyser les capacités de densification et de mutation en application de l'article L151-4.

Il présente une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'approbation du schéma et justifie les objectifs chiffrés de limitation de cette consommation compris dans le document d'orientation et d'objectifs.

Il décrit l'articulation du schéma avec les documents mentionnés aux articles L131-1 et L131-2, avec lesquels il est compatible ou qu'il prend en compte.

Le **rapport de présentation** est le premier document constitutif du SCoT, il explique les choix retenus pour établir le PADD et le DOO en s'appuyant sur un diagnostic territorial. Il identifie les espaces dans lesquels les PLU doivent analyser les capacités de densification et de mutation. Il présente une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'approbation du schéma et justifie les objectifs chiffrés de limitation de cette consommation compris dans le DOO. Il décrit l'articulation du schéma avec les documents avec lesquels il est compatible ou qu'il prend en compte.

Le rapport de présentation du SCoT de la CARPF est organisé en 4 tomes dont un tome dédié aux annexes :

- Le **tome 1** est composé de :
 - **Un préambule** qui vient resituer la démarche d'élaboration du SCoT, son calendrier, les modalités de concertation et de consultation ;
 - Un résumé non technique: Le résumé non technique fait partie des éléments devant composer l'évaluation environnementale. Il participe à la transparence et à l'appropriation du document par le public et constitue donc un apport de l'évaluation environnementale aux principes démocratiques.
 - La description de l'articulation du SCoT avec les autres documents de planification et de stratégie : cette partie a pour objet de décrire l'articulation du SCoT Roissy Pays de France avec les documents avec lesquels il doit être compatible au regard de l'article L. 131-1, et ceux qu'il doit prendre en compte au regard de l'article L. 131-2. Outre les documents précités, le SCoT doit prendre en compte le Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement
- Le **tome 2** présente :
 - Le diagnostic territorial et les enjeux associés. Ce diagnostic fait l'analyse du fonctionnement et de l'organisation du territoire, les problématiques auxquels il est confronté, tout en révélant ses potentiels mais aussi mettant en exergue ses fragilités et difficultés;
 - L'Etat initial de l'Environnement : cette partie passe au crible l'ensemble des thématiques environnementales en présentant la situation du territoire, ses retards, ses avancées ;



Le tome 3 précise :

- La justification des choix qui expose ::
 - L'explication des choix retenus pour établir le projet d'aménagement et de développement durables et le document d'orientation et d'objectifs;
 - La justification des objectifs chiffrés de limitation de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers compris dans le document d'orientation et d'objectifs;
 - L'identification des espaces dans lesquels les plans locaux d'urbanisme doivent analyser les capacités de densification et de mutation en application de l'article L. 151-4.
- Les critères, indicateurs et modalités retenus pour l'analyse des résultats de l'application du SCoT : cette partie vise à répondre à l'article L143-28 du Code de l'Urbanisme qui stipule que le SCoT doit faire l'objet d'une analyse des résultats de l'application du schéma, notamment en matière d'environnement, de transports et de déplacements, de maîtrise de la consommation de l'espace, d'implantations commerciales et, en zone de montagne, de réhabilitation de l'immobilier de loisir et d'unités touristiques nouvelles structurantes, afin de pouvoir délibérer sur son maintien en vigueur ou sur sa révision partielle ou complète. Aussi, dans cette partie sont présentées les modalités envisagées par la CARPF pour anticiper et permettre cette analyse ainsi que les principaux indicateurs qu'elle entend mobiliser pour ce suivi.
- L'analyse des incidences notables prévisibles du schéma sur l'environnement: cette partie répond à l'article L121-10 et suivants du code de l'Urbanisme qui conduit à soumettre certains documents d'urbanisme à la procédure d'évaluation environnementale stratégique. L'évaluation environnementale permet de s'assurer que l'environnement est pris en compte le plus en amont possible afin de garantir un développement équilibré du territoire. Elle est l'occasion de répertorier les enjeux environnementaux et de vérifier que les orientations envisagées dans le SCoT ne leur portent pas atteinte. Ainsi, cette partie expose l'analyse des effets potentiels des objectifs et orientations d'aménagement et de développement sur toutes les

composantes de l'environnement, dresse un bilan à terme des effets de la mise en œuvre du SCoT sur l'environnement, présente des mesures envisagées pour éviter, réduire et, si possible, compenser les conséquences dommageables du plan ou du document sur l'environnement et en assurer le suivi.

L'annexe est composée :

- D'un glossaire des sigles et acronymes utilisés dans les différentes pièces du SCoT
- De la charte agricole, plusieurs fois mentionnée dans le rapport.

2.2 Le projet d'aménagement et de développement durables

Le PADD fixe les objectifs des politiques publiques en matière d'urbanisme, de logement, de transports et déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de qualité paysagère, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation et de mise en valeur des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques.

Ce document n'est pas intégré au rapport de présentation. C'est une pièce à part entière du dossier SCoT.

2.3 Le document d'orientations et d'objectifs

Le DOO est le document opérationnel du SCoT, opposable aux documents d'urbanisme locaux, PLH et PDU dans un principe de compatibilité, qui décline les objectifs du PADD sous forme de prescriptions pour la mise en œuvre du SCoT.

Ce document n'est pas intégré au rapport de présentation. C'est une pièce à part entière du dossier SCoT.

3. SOMMAIRE DÉTAILLÉ DE L'ENSEMBLE DU RAPPORT DE PRÉSENTATION



3 Sommaire détaillé de l'ensemble du Rapport de présentation

TOME 1

Préambule			4	L'évaluation environnementale	15
1	Définition et objet du SCoT de la communauté		4.1	Cadre réglementaire et environnemental	15
	d'agglomération Roissy Pays de France	9	4.2	Une évaluation environnementale intégrée à chaque étape	
2	Le périmètre du SCoT Roissy Pays de France	9		d'élaboration du SCoT	16
	Méthodologie d'élaboration du SCoT Roissy Pays de France 2017-2019	11	4.3	Méthodologie de l'évaluation environnementale : analyse des incidences notables et mesures associées	16
3.1	Calendrier et processus d'élaboration du SCoT Roissy Pays		4.4	Déclinaison des indicateurs de suivi	17
	de France	11	4.5	Un résumé non-technique transparent et pédagogique	17
3.2	L'organisation politique mobilisée	13	5	Contenu du SCoT	18
3.3	Le suivi technique organisé	14			
3.4	Les réseaux des partenaires sollicités et associés	14			



Résumé non technique			19						
1	1 Qu'est-ce que le SCoT ?		23	4	L'analyse de la consommation foncière et les objectifs chiffrés de limitation	44			
2	Le périr	mètre du SCoT Roissy-Pays de France	23	4.1	Les objectifs de densification	44			
3		nostic territorial et l'état initial de nnement	25	4.2	Analyse des effets des objectifs de limitation de la consommation d'espace	44			
3.1	• •	he territoriale	25	5	L'évaluation environnementale	45			
	3.1.1	Un positionnement stratégique en Ile-de-France, une attractivité à soutenir pour assurer le rôle du		5.1	Méthodologie d'analyse	45			
		territoire dans le développement de la région capitale	25	5.2	Analyse des incidences du PADD sur l'environnement	45			
	3.1.2	Une économie diversifiée et puissante qui s'appuie sur des sites d'activités	28	5.3	Analyse des incidences du DOO sur l'environnement	47			
	3.1.3	Un territoire aux contrastes sociaux et spatiaux croissants	29	5.4	Synthèse des mesures	49			
	3.1.4	Un cadre de vie composite, une habitabilité du territoire à conforter	32	5.5	Incidences du SCoT sur les zones Natura 2000	50			
3.2			34	6	Les modalités de suivi de l'application du SCoT	52			
3.2	3.2.1 3.2.2 3.2.3 3.2.4 3.2.5 3.2.6	Approche paysagère Trame Verte et Bleue et continuités écologiques Ressource en eau Risques naturels et technologiques Nuisances et pollutions Climat, énergie et matières premières	34 36 38 39 41 43	7	L'articulation du Schéma avec les plans et programmes	52			

		nts de planification et documents	
	atégiq	· ·	53
1	Docum	ents avec lesquels le SCoT est compatible	60
1.1	Le SDRI	F	60
	1.1.1 1.1.2 1.1.3	Relier-structurer Polariser et équilibrer Préserver et valoriser	60 60 62
1.2	Le plan	de déplacements urbains d'Ile-de-France (PDUIF)	64
1.3	Les doc	cuments d'aménagement et de gestion des eaux	65
	1.3.1 1.3.2	Le SDAGE Seine-Normandie Les SAGE	65 66
1.4	Le plan	de gestion des risques d'inondation (PGRI) du bassin	

2	Docum	ents et projets que le SCoT prend en compte	72		
2.1	Le sché	ema régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH)	72		
2.2	Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) 72				
2.3	Les opérations d'intérêt national (OIN) et programmes d'équipement de l'État, des collectivités territoriales et des établissements et services publics				
	2.3.1	CDT Val de France-Gonesse CDT Cœur économique Roissy Terres de France	73 74		



1.5 Les plans d'exposition au bruit (PEB) des aéroports Paris-

Charles de Gaulle et Paris-Le Bourget

Seine Normandie

TOME 2

Dia	agnost	ic et enjeux	5				
Préambule			12		1.2.4 1.2.5	Un territoire de projets structurants Des rééquilibrages à l'échelle régionale encore	34
1 Un positionnement stratégique en Ile-de-France, une attractivité à soutenir pour assurer le rôle du territoire dans le développement de la région capitale			16	1.3		difficiles à concrétiser ssin d'habitat concurrencé par les territoires voisins et sin d'emploi ne bénéficiant pas suffisamment à ses nts	35 35
1.1	Un territoire qui connecte la région capitale et la France au monde		16		1.3.1	Une démographie dynamique en dépit d'un solde migratoire négatif Une dissociation entre l'offre d'emploi et les actifs	35
	1.1.1	Les aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Le Bourget : un rayonnement national et international Des infrastructures de transport majeures mais une saturation croissante des réseaux	16 20		1.3.3	du territoire qui pèse sur les infrastructures de transport Un parc de logements insuffisant quantitativement et qualitativement pour attirer et ancrer une	37
	1.1.3	Une contribution significative aux besoins régionaux d'approvisionnement	23			population active	38
	1.1.4	De grands projets d'infrastructures de transport	25	1.4	Les pré	évisions sociodémographiques à l'horizon 2030	41
1.2	2 Un moteur économique régional essentiel pour que l'Ile-de- France pèse dans l'économie-monde		30		1.4.1	.1 Un territoire qui renoue avec une dynamique démographique soutenue à horizon 2030, par une production accrue de logements	
	1.2.1	Un pôle d'emploi majeur de l'Île-de-France renforcé à terme par les grands projets	30 31		1.4.2	Une augmentation très significative de l'emploi à 2030, liée aux grands projets et aux perspectives de	41
	1.2.2	Le poids des grands comptes Un territoire attractif pour les entreprises	32			développement du territoire	42

2 Une économie diversifiée, puissante qui s'appuie sur des sites d'activités majeurs				2.3 Les problématiques particulières de l'emploi sur le territoire			61
			46		2.3.1	Une structure socio-professionnelle qui se distingue	
2.1		ne économie diversifiée, dans laquelle se distinguent les lières d'un écosystème aéroportuaire			2.3.2	par la part importante des inactifs Un déficit d'offre de formation en lien avec	61
			46			l'économie du territoire	61
	2.1.1	Une dynamique particulière de l'économie présentielle	46	3	Un terri	itoire aux contrastes sociaux et spatiaux	
	2.1.2	La logistique et ses perspectives de développement	, 0		croissar		66
			48	2.4	مديناه ماري		
	2.1.3	Le tourisme d'affaire en poursuite de dynamique	50	3.1	•	amisme démographique inégalement réparti	66
	2.1.4	L'industrie aéronautique, une filière paradoxalement sous-représentée sur le territoire	52		3.1.1	Une population qui croît, un territoire jeune, mais	66
	2.1.5	Une agriculture intensive, le grenier de la région	53		3.1.2	disparités socio-spatiales fortes Un accroissement des inégalités, des contrastes	66
	2.1.6	Les perspectives de l'économie circulaire	55		3.1.2	territoriaux de plus en plus marqués	70
2.2	L'offre	d'accueil économique : entre obsolescence,			3.1.3	Une mobilité très dépendante de la voiture	
		ellement et développement, les enjeux forts des				individuelle mais un faible taux de motorisation des	72
	zones d	zones d'activités				ménages	72
	2.2.1	La présence importante de sites économiques sur		3.2	·		
		l'ensemble du territoire, les carences de l'offre de			difficile	s à organiser	75
	2 2 2	bureaux	57		3.2.1	Des mobilités résidentielles contrastées	75
	2.2.2	Un territoire demandé mais de plus en plus concurrencé, et un territoire d'accueil potentiel			3.2.2	Une concentration territoriale du logement social	76
		pour le tertiaire de bureaux	59				
	2.2.3	Des projets orientant le profil économique futur du					
		territoire	60				



3.3	Un territoire des proximités incomplet : renouveler l'offre de service pour accompagner le développement du territoire 78				4 Une habitabilité à renforcer et un cadre de vie à améliorer		
	3.3.1	Peu d'équipements structurants propres à rayonner sur l'extérieur et une offre globale qui ne couvre pas tous les besoins	78	4.1	Des paysages franciliens emblématiques mais un territoire qui participe modestement à l'équilibre environnemental régional	102	
	3.3.2 3.3.3	Une offre culturelle qui se structure Une offre éducative et une offre de formation en partie inadaptées au contexte territorial	84 86		4.1.1 Entre ville dense et espaces ruraux, un territoire marqué par la présence centrale de la plaine de France		
	3.3.4	Des efforts pour maintenir une offre de santé sous tension Une couverture haut débit désavantageuse pour la	88		4.1.2 Un territoire charnière, à l'interface d'espaces d'intérêt écologique 4.1.3 Le morcellement du territoire par les	109	
	3.3.6	compétitivité territoriale et la qualité de vie Un cadre de vie qui questionne les cultures, pratiques et usages	90 92	4.2	infrastructures de transport et par les réseaux	112	
3.4	Une arr 3.4.1	mature commerciale en transition Le contexte fortement concurrentiel du nord-est métropolitain	93	4.3	besoins actuels et futurs Un territoire fortement exposé aux risques et aux nuisances : des enjeux de santé publique et environnementaux majeurs	112 ; 113	
	3.4.2 3.4.3 3.4.4 3.4.5	Une armature commerciale polarisée par la continuité métropolitaine Une offre traditionnelle, vieillissante et incomplète L'apport spécifique des aéroports à l'armature et à l'offre commerciale du territoire Un potentiel de consommation croissant mais limité par les caractéristiques sociodémographiques du territoire	95 96 98		 4.3.1 Des risques naturels, technologiques et industriels à prendre en compte 4.3.2 Des sites et des infrastructures qui génèrent d'importantes nuisances et pollutions pour le territoire 4.3.3 La gestion des déchets 4.3.4 Les vulnérabilités et capacités d'adaptation du territoire au réchauffement climatique 	113 t e 118 127	

4.4	Une ma	îtrise de la consommation de l'espace engagée	131
	4.4.1	Un caractère agricole marquant le mode d'occupation du sol	131
	4.4.2	Des formes urbaines diversifiées mais une répartition déséquilibrée avec une prédominance	
		de l'habitat individuel	133
	4.4.3	Le morcellement opéré par les surfaces d'activités	136
	4.4.4	Des évolutions du mode d'occupation du sol traduisant une maîtrise progressive de la	
		consommation foncière	142
5	Une arm	nature territoriale singulière et multipolaire	148
5.1	•	emiers niveaux de polarité identifiés, en croisant , desserte par le réseau TC métropolitain et leur rôle	
	de cent	ralité	148
	5.1.1	Etape 1 : les centralités identifiées avec en complément la densité de logements à l'hectare	149
	5.1.2	Etape 2 : les trois catégories de polarités existantes	143
		résultantes des croisements	150
5.2	Des pol	arités confortées par une analyse quali-quantitative	
	des dvn	amigues territoriales des 42 communes	151

6	Les mobilités à l'horizon 2030, un fondement majeur du projet de SCoT	156
7	Des défis à relever avec les 42 communes et l'ensemble des acteurs producteurs de politiques publiques et partenaires du développement	162
8	Table des figures	165



Eta	at initia	al de l'environnement	167				
1	L Approche paysagère			1.5	Des pa	ysages agricoles sous forte pression	186
1.1	Un grar	Jn grand paysage articulé autour de la Plaine de France			1.5.1 1.5.2	Des espaces agricoles ouverts support de nombreux réseaux	186 186
	1.1.1	Une géographie discrète	174		1.5.3	Une deuxième géographie	187
	1.1.2	Un réseau hydrographique peu encaissé	174	4.6			
1.2	Un grar	nd paysage structuré en 4 unités paysagères	175	1.6	•	tant les reliques d'un patrimoine remarquable à ver et mettre en valeur	188
	1.2.1 1.2.2	Prégnance de la Plaine de France Les vallées urbaines du Petit Rosne et du Croult :	177		1.6.1 1.6.2	Des sites et patrimoines bâtis reconnus et protégés Des paysages naturels remarquables	188 189
	1.2.3 1.2.4	porte d'entrée du territoire francilien Les buttes de la Goële : point haut du territoire Le piémont et les buttes de l'Aulnaye	178 181 182	2 2.1		verte et bleue et continuités écologiques ritoire charnière au carrefour de sites d'intérêt écologique	194 194
1.3	Un terr	itoire traversé	183		2.1.1	Des milieux remarquables en périphérie du territoire	194
1.0	1.3.1	.1 L'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle : marqueur paysager du territoire		2.2	2.1.2 La Tra	Des espaces support d'une biodiversité ordinaire ame Verte et Bleue 203	201
	1.3.2	Un réseau routier dense, fragmentant, mais générateur de fenêtres paysagères	183		2.2.1 2.2.2	Qu'est-ce qu'une Trame Verte et Bleue ? La Trame Verte et Bleue régionale	203 204
1.4	Des dis _l « banal	ponibilités foncières créant des paysages périurbains isés »	184		2.2.3	La sous-trame boisée : quelques réservoirs périphériques mais un maillage fragmenté	208
	1.4.1 1.4.2	Un étalement urbain résidentiel Le développement de zones d'activités	184 185		2.2.4	La sous-trame herbacée : une dépendance à l'activité agricole et aux infrastructures	212
	1.4.2	Le developpement de zones à activités	105		2.2.5	La sous-trame humide : entre cours d'eau artificialisés et vallées supports de biodiversité	216
					2.2.6	Synthèse : la Trame Verte et Bleue du territoire de la CARPF	220
							21

3	Ressource en eau		224	3.3		L'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales : une optimisation attendue		
3.1	Une ressource en eau menacée à préserver				•			
	0.4.4		224		3.3.1	Une compétence en cours de transfert		
	3.1.1	Un territoire en tête de bassin versant	224		3.3.2	Un parc épuratoire à mettre au niveau		
	3.1.2	Un territoire concerné par un SDAGE et deux SAGE	224		3.3.3	Des installations d'assainissement non collectif		
	3.1.3	Des efforts à produire pour améliorer la qualité de			3.3.4	Une gestion des eaux pluviales à questionner		
		l'eau	227					
	3.1.4	Un fonctionnement hydraulique soumis aux variations climatiques et de grandes variabilités de		4	Risques	s naturels et technologiques		
		gestion des eaux pluviales		4.1	Des ris	ques naturels présents mais localisés		
	3.1.5	Des zones humides connues	230		4.1.1	Des risques d'inondations localisés à prendre en		
						compte		
3.2	Une alimentation en eau potable qui présente des marges				4.1.2	Des risques de mouvements de terrain localisés		
	d'améli	ioration	230			·		
	3.2.1 Une gestion de l'alimentation en eau potable			4.2	Des ris	ques technologiques abondants		
		structurée	230		4.2.1	Des risques industriels majeurs		
	3.2.2	Une eau potable d'origine variée	231		4.2.2	Un territoire desservi et traversé d'axes et de		
	3.2.3	Des captages d'eau sensibles aux pollutions	231			canalisations transportant des matières		
	3.2.4	Une sécurisation de l'adduction d'eau potable				dangereuses		
		assurée à l'ouest mais à conforter à l'est du						
		territoire	233					
	3.2.5	Des consommations en eau potable en baisse	235					



5	5 Nuisances et pollutions		256		5.5.2	Le stockage et le traitement des déchets sur place :	
5.1	•		256		5.5.3	des enjeux qui dépassent les frontières du territoire Une opportunité de revalorisation des déchets à	277
5.2	Un environnement sonore très contraint par les grandes				0.0.0	plusieurs niveaux	279
	infrastr	257	6	Climat,	énergie et matières 1ères	284	
	5.2.1	De grandes infrastructures impactant localement la population	258	6.1	Un clim	nat francilien	284
	5.2.2	Les aéroports grevant une large partie du territoire	264		6.1.1	Températures	284
5.3	l lno au	olitá do Voir dágradás en lien eyes la contexta			6.1.2	Précipitations	284
	Une qualité de l'air dégradée en lien avec le contexte régional				6.1.3	Ensoleillement	285
	regiona	I	268		6.1.4	Vent	285
	5.3.1	1 Une pollution de l'air semblable au contexte régional de grande couronne aux portes de la		6.2	Des res	ssources en matières premières exploitées	285
		métropole parisienne	268		6.2.1	Des minerais exploitables sur le territoire	285
	5.3.2	Le trafic routier : le 1er émetteur du territoire	270		6.2.2	Un potentiel agronomique important largement	
	5.3.3	La présence des aéroports : une pollution				exploité	287
		équivalente à une commune de l'agglomération			6.2.3	Une forêt peu exploitée	289
		parisienne	270	<i>C</i> 2			
	5.3.4	L'industrie : des émissions non-négligeables	272	6.3	3 Le transport responsable des deux tiers des émissions de gaz à effet de serre		200
	5.3.5	Une agriculture également émettrice	272		gaz a e	met de serre	289
5.4	_	Des lignes à haute tension entravant très localement le territoire			6.3.1	Zoom sur les émissions des GES et de polluants atmosphériques des plateformes aéroportuaires	292
	territoir				6.3.2	60 % de l'énergie consommée par le bâtiment et 33	
5.5	Traitement des déchets : un enjeu régional voire national		275			% par le transport routier	293
3.3		, ,			6.3.3	Un territoire qui consomme 63 % d'énergie fossile	294
	5.5.1	La production et la gestion des déchets ménagers :					
		un bilan mitigé	276				

6.4	Des engagements de réductions des consommations d'énergie et d'émissions						
	6.4.1	Mieux comprendre l'impact du territoire sur le climat pour mieux agir	295				
	6.4.2	Promotion de la mobilité durable	295				
	6.4.3	Rénovation énergétique : une nécessité et un objectif	296				
6.5	Des po	tentiels d'énergies renouvelables	297				
	6.5.1	Production des énergies renouvelables	297				
	6.5.2	Une filière bois-énergie peu structurée	298				
	6.5.3	Un gisement éolien très contraint	298				
	6.5.4	Un gisement solaire exploitable sous condition	298				
	6.5.5	Un potentiel de méthanisation à creuser	299				
	6.5.6	Un bon potentiel géothermique	300				
	6.5.7	Des réseaux de chaleur	302				
7	Hiérarc	hisation des enjeux	306				
8	Annexe	rs ·	310				
8.1	Annexe	e 1 : liste des réseaux de chaleur du territoire	310				
8.2	Annexe de-Frar	e 2 : liste des espèces exotiques envahissante en Île-	311				



TOME 3

Ju	stification des choix	3			
1	Les enjeux environnementaux du SCoT	7	2.2	Des capacités d'extension urbaine encadrées (justification des objectifs de limitation de la consommation d'espace)	.8
1.11.21.3	Focus sur les espaces agricoles	7 8 8		 2.2.1 Rappel de l'analyse de la consommation foncière au cours des 10 dernières années 2.2.2 Des potentialités d'extension ajustées par le SCoT pour tenir compte des espaces protégés au titre de 	.8
2	Les enjeux de maitrise de la consommation d'espace	11	3	la charte agricole 1 Les enjeux de développement du territoire 2	9
2.1	Les objectifs de densification 2.1.1 Les objectifs d'augmentation des capacités d'accueil, selon le SDRIF 2.1.1 Les objectifs d'accroissement de la densité humaine	11	3.1	L'armature territoriale 2	26
		11	3.2	L'amélioration des déplacements au sein du territoire dans une approche de développement durable 2	26
	par commune, selon le SDRIF 2.1.2 Les objectifs d'accroissement de la densité des espaces d'habitat par commune selon le SDRIF	12 14		·	!6 !7
	2.1.3 Secteurs identifiés pour lesquels le PLU prévoit une étude en vue de la densification	15	3.3	Pour un territoire inclusif et solidaire : répondre aux besoins	28
				3.3.2 Accompagner l'offre des équipements nécessaires 2	.8 .9 .9

3.4	Le déve	eloppement économique du territoire	29				
	3.4.1 3.4.2	Le triangle de Gonesse Le projet Carex	29 30				
	3.4.2	Le projet carex	50				
Pré	ambule		33				
1	1 Méthode retenue pour le suivi de la réalisation du SCoT						
1.1	1.1 Acteurs sur le plan du suivi, la communauté d'agglomération, qui en est le responsable, travaillera en lien étroit avec les communes						
1.2	Mise er	n œuvre du SCoT	34				
2		scription des objectifs et orientations du SCoT s documents dits de « rang inférieur »	35				
2.1	Dans le	es Documents d'urbanisme locaux	35				
2.2	Dans le	es PLH et PDU	35				
3	Indicate	eurs de suivi du SCoT	36				

Critères, indicateurs et modalités retenus
pour l'analyse des résultats de l'application
du SCoT



	•	des incidences notables prévisibles na sur l'environnement	42
1	•	des incidences du PADD sur les santes de l'environnement	46
1.1	Analyse	qualitative du PADD	46
	1.1.1	Elaboration de la matrice d'analyse	46
	1.1.2	Notation	47
	1.1.3	L'impact de l'orientation sur l'enjeu considéré est-il positif ou négatif ?	47
	1.1.4	Quel est le niveau d'incidence de l'orientation en question sur l'enjeu considéré ?	47
	1.1.5	Résultats de l'analyse qualitative : la matrice	.,
		d'analyse des incidences du PADD	48
1.2	Analyse	globale du PADD	60
	1.2.1	Les ambitions portées par le PADD	60
	1.2.2	Le profil environnemental du PADD par enjeu	61
	1.2.3	La plus-value environnementale par orientation du	
		PADD	63
	1.2.4	La plus-value environnementale par sous-	

orientation du PADD

2	Analyse des incidences environnementales du DOO						
2.1	1 Méthodologie d'analyse des prescriptions du DOO						
2.2	Analyse	e qualitative du DOO	67				
	2.2.1 2.2.2 2.2.3	Matrice d'analyse Notation Résultats de l'analyse des incidences : la matrice d'analyse des incidences du DOO	68 75 76				
2.3	Analyse	e globale du profil environnemental du DOO	101				
	2.3.1 2.3.2 2.3.3 2.3.4	Résultats par chapitre et sous chapitre du DOO Résultats par prescription Résultats par enjeu environnemental Apport du DOO par rapport au scénario fil de l'eau	101 103 104 106				

Analyse thématique des incidences et mesures d'évitement, de réduction, compensations et d'accompagnement				Analyse des incidences sur les sites Natura 2000	
prévues par le DOO			3.1	Contexte	117
2.4.1	Occupation du sol	107	3.2	La ZPS « sites de Seine-Saint-Denis »	119
2.4.2	Patrimoine et paysages	108		2.2.1 Caractéristiques et espèces reconsées	119
2.4.3	Biodiversité / Trame verte et bleue	108		·	
2.4.4	Ressource en eau	110		3.2.2 Vulnerabilité du sité et enjeux	119
2.4.5	Energies et matières premières	110	3.3	La ZPS « Boucles de Marne »	120
2.4.6	Nuisances sonores	111			
2.4.7	Qualité de l'air / GES	111		·	120
2.4.8	Sites et sols pollués	112		3.3.2 Vulnérabilité du site et enjeux	120
2.4.9	Déchets	112	3.4	La ZPS « Forêts nicardes : Massif des Trois Forêts et Bois du	
2.4.10 Risques naturels2.4.11 Risques technologiques		113	J. -	Roi » et SIC « Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et	
		113			
2.4.12	Santé	114			120
				·	121
 .5 Prise en compte des grands projets d'aménagement et d'infrastructure 		44=		3.4.2 Vulnérabilité du site et enjeux	122
		115	3.5	La ZSC « Bois de Vaires-sur-Marne » 123	
Synthè	thèse des mesures			3.5.1 Caractéristiques et espèces recensées	123
2.6.1	Synthèse des mesures d'évitement	116		3.5.2 Vulnérabilité du site et enjeux	123
	•		3.6	Les incidences probables du SCoT et les mesures proposées	124
,			5.0	Les meraeries probables da seo r et les mesares proposees	
	de rédu prévue 2.4.1 2.4.2 2.4.3 2.4.4 2.4.5 2.4.6 2.4.7 2.4.8 2.4.9 2.4.10 2.4.11 2.4.12 Prise el d'infras	de réduction, compensations et d'accompagnement prévues par le DOO 2.4.1 Occupation du sol 2.4.2 Patrimoine et paysages 2.4.3 Biodiversité / Trame verte et bleue 2.4.4 Ressource en eau 2.4.5 Energies et matières premières 2.4.6 Nuisances sonores 2.4.7 Qualité de l'air / GES 2.4.8 Sites et sols pollués 2.4.9 Déchets 2.4.10 Risques naturels 2.4.11 Risques technologiques 2.4.12 Santé Prise en compte des grands projets d'aménagement et d'infrastructure Synthèse des mesures 2.6.1 Synthèse des mesures d'évitement 2.6.2 Synthèse des mesures de réduction	de réduction, compensations et d'accompagnement prévues par le DOO 107 2.4.1 Occupation du sol 107 2.4.2 Patrimoine et paysages 108 2.4.3 Biodiversité / Trame verte et bleue 108 2.4.4 Ressource en eau 110 2.4.5 Energies et matières premières 110 2.4.6 Nuisances sonores 111 2.4.7 Qualité de l'air / GES 111 2.4.8 Sites et sols pollués 112 2.4.9 Déchets 112 2.4.10 Risques naturels 113 2.4.11 Risques technologiques 113 2.4.12 Santé 114 Prise en compte des grands projets d'aménagement et d'infrastructure 115 Synthèse des mesures 116 2.6.1 Synthèse des mesures d'évitement 116 2.6.2 Synthèse des mesures de réduction 116	de réduction, compensations et d'accompagnement prévues par le DOO 107 3.1 2.4.1 Occupation du sol 107 3.2 2.4.2 Patrimoine et paysages 108 2.4.3 Biodiversité / Trame verte et bleue 108 2.4.4 Ressource en eau 110 2.4.5 Energies et matières premières 110 3.3 2.4.6 Nuisances sonores 111 2.4.7 Qualité de l'air / GES 111 2.4.8 Sites et sols pollués 112 2.4.9 Déchets 112 2.4.10 Risques naturels 113 2.4.11 Risques technologiques 113 2.4.12 Santé 114 Prise en compte des grands projets d'aménagement et d'infrastructure 115 Synthèse des mesures 115 2.6.1 Synthèse des mesures d'évitement 116 2.6.2 Synthèse des mesures de réduction 116 3.6	de réduction, compensations et d'accompagnement prévues par le DOO 107 3.1 Contexter prévues par le DOO 107 3.1 Contexter prévues par le DOO 107 3.2 La ZPS « sites de Seine-Saint-Denis » 2.4.1 Occupation du sol 108 3.2 La ZPS « sites de Seine-Saint-Denis » 2.4.2 Patrimoine et paysages 108 3.2.1 Caractéristiques et espèces recensées 108 3.2.2 Vulnérabilité du site et enjeux 2.4.3 Biodiversité / Trame verte et bleue 108 3.2.2 Vulnérabilité du site et enjeux 2.4.4 Ressource en eau 110 3.3 La ZPS « Boucles de Marne » 2.4.5 Energies et matières premières 111 3.3.1 Caractéristiques et espèces recensées 111 3.3.2 Vulnérabilité du site et enjeux 2.4.7 Qualité de l'air / GES 111 3.3.2 Vulnérabilité du site et enjeux 2.4.8 Sites et sols pollués 112 3.3 La ZPS « Boucles de Marne » 2.4.9 Déchets 112 3.3.2 Vulnérabilité du site et enjeux 2.4.9 Déchets 112 3.3.2 Vulnérabilité du site et enjeux 2.4.10 Risques naturels 113 Roi » et SIC « Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville 2.4.11 Risques technologiques 113 4 Caractéristiques et espèces recensées 3.4.2 Vulnérabilité du site et enjeux 2.4.12 Santé 114 3.4.1 Caractéristiques et espèces recensées 3.4.2 Vulnérabilité du site et enjeux 2.4.12 Sonté des mesures d'aménagement et d'infrastructure 115 3.5 La ZSC « Bois de Vaires-sur-Marne » 123 2.5 Youthèse des mesures d'évitement 116 3.5 Les incidences probables du SCoT et les mesures proposées

